

Paris, le 24 janvier 2024

Le RDSE mobilisé sur l'avenir du monde agricole

Les sénateurs du groupe RDSE sont profondément bouleversés par la disparition brutale d'une agricultrice et de sa fille dans l'Ariège. Ce terrible drame intervient au milieu d'une colère légitime exprimée par tous ceux et toutes celles qui font de la France une grande nation agricole, qui garantissent notre souveraineté alimentaire et irriguent nos territoires de leur indispensable savoir-faire à la fois technique et environnemental.

Depuis toujours, au **RDSE, nous sommes attentifs aux enjeux du monde agricole** à travers tous les travaux que nous avons directement menés sur :

-la prise en compte du mal-être des agriculteurs par l'examen de notre proposition de loi sur la prévention des suicides en agriculture et la conduite d'une mission **faisant des propositions pour mieux prévenir, identifier et accompagner les situations de détresse** ;

- la **garantie d'un revenu** quels que soient les aléas, promue par notre résolution adoptée par le Sénat visant à encourager le développement de **l'assurance récolte** ;

-le renouvellement des générations à travers **l'enseignement agricole**, notamment son adaptation au défi de transition dans le cadre d'une mission ;

-une vigilance sur les **accords de libre-échange** risquant de produire des effets déstabilisateurs sur l'équilibre des productions agricoles de nos territoires ruraux et ultramarins, comme l'a rappelé notre résolution sur le MERCOSUR adoptée par le Sénat ;

- la **souveraineté alimentaire** par le dépôt d'une proposition de résolution visant à garantir une chaîne résiliente, allant du foncier agricole nourricier au consommateur ;

-la défense des retraites agricoles par le dépôt d'une proposition de loi ;

Au-delà de ses propres travaux, les sénateurs du RDSE se sont en particulier impliqués sur les textes **EGALIM**, car au cœur de la politique agricole, c'est avant tout la question du revenu qui est fondamentale.

Aujourd'hui, à l'occasion des **questions d'actualité au Gouvernement**, le sénateur **Henri CABANEL** a demandé le respect des accords EGALIM, l'obligation des clauses miroir, la simplification administrative et un revenu décent en rapport avec l'investissement que tous les agriculteurs mettent au service de leur métier pour une agriculture diversifiée et de qualité.